Parc naturel régional de Portneuf
423, rue Principale
Saint-Alban (Québec) G0A 3B0
1 855 284-4232

VOICI LES INFORMATIONS IMPORTANTES POUR VOTRE SÉJOUR

Arrivée au chalet à partir de 16h00;
Départ du chalet à 13h00;

Le pavillon d'accueil du Parc est situé à l'entrée du village de Saint-Alban (423, rue Principale). Vous devez vous y arrêter afin de récupérer les clés du chalet et procéder au paiement final.

À PRÉVOIR POUR VOTRE SÉJOUR :
- Chaises de camping;
- Combustible *en gel* pour poêle à fondu;
- Eau potable;
- Permis de pêche (au besoin);
- Sacs de couchage et literie complète;
- Vestes de sauvetage;

À SAVOIR POUR VOTRE SÉJOUR :
- 2 chaloupes avec rames sur place;
- Aucune réception cellulaire;
- BBQ avec propane fourni;
- Bois en quantité suffisante selon la durée du séjour;
- Chalet sans électricité : frigo, cuisinière et eau chaude fonctionnant au propane. Éclairage solaire;
- Chalet sans fumée;
- Chemin carrossable pour se rendre au chalet;
- Chiens interdits dans ce chalet;
- Eau non-potable;
- Salle de bain complète;
- Savon à vaisselle, linge à vaisselle, essuie-main et papier de toilette fournis;
- Plat à fondu (apporter votre combustible gel);
- Ustensiles, couverts et plats de cuisson sur place;

PÊCHE (ZONE 27)
Ce lac contient de l'omble de fontaine et de la perchaude. Le lac étant ensemencé en mai, la pêche y est meilleure de mai à la mi-juin. La pêche à la truite se termine le deuxième dimanche de septembre dans la zone 27.

FEUX D'ARTIFICES ET FEU DE CAMP
- Si vous souhaitez faire des feux d'artifices, vous devez avoir l'approbation de la Municipalité de Saint-Alban. Un permis est exigé.
- Pour les feux à ciel ouvert, vous devez faire preuve de prudence en tout temps et respecter l'emplacement désigné à cet effet.

TENTE / ROULOTTE / MOTORISÉ
- Les équipements de camping installés sur le terrain du chalet devront défrayer le frais de camping standard en vigueur.

Parc naturel régional de Portneuf
423, rue Principale
Saint-Alban (Québec) G0A 3B0
1 855 284-4232

FRAIS DE STATIONNEMENT

La location du chalet comprend l'accès au Parc naturel régional de Portneuf pour 2 véhicules seulement. Ainsi, pendant votre séjour, vous pouvez visiter les autres secteurs à votre guise. Vos invités et vous devez simplement apposer le reçu sur votre tableau de bord comme preuve de paiement. Veuillez noter que, pour la mise à l'eau d'une embarcation motorisée, le propriétaire devra défrayer le frais journalier de mise à l'eau en vigueur, que ce soit au lac Long ou à la rivière Sainte-Anne.

MÉNAGE ET BRIS DE MATÉRIEL

Si du matériel est endommagé à la suite de votre location et/ou que des heures de ménages supplémentaires sont nécessaires pour remettre les lieux dans leur état de propreté initial, des frais supplémentaires vous seront exigés.

Politique d'annulation :

- Pour une annulation à plus de 30 jours de votre arrivée, 10% (du coût total de votre réservation), en frais administratifs, sera conservé. La différence vous sera remboursée.
- Pour une annulation à 30 jours ou moins avant votre arrivée, aucun remboursement de l'acompte;

Politique de modification :

- À plus de 30 jours de votre arrivée, 15$ de frais de modification. Seule une modification possible.
- À 30 jours ou moins de votre arrivée, aucune modification possible.
- Les modifications à la hausse sont permises sans frais.